



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 30/12/2015

Reçu en préfecture le 30/12/2015

ID : 033-200027068-20151217-2015\_12\_160-DE

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

15-12 -160- 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 10 décembre 2015**

L'an deux mille quinze le dix sept décembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle "Le Sully" à Coutras, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Bernard NADEAU , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Gérard MOULINIER , Chantal GANTCH

**Absents :**

Michèle LACOSTE, Hélène ESTRADE, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Denis SIRDEY, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Isabelle HARDY pouvoir à Laurence ROUEDE, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Jérôme COSNARD, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Isabelle FEYRY pouvoir à Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Val DUCLOS pouvoir à Sabine AGGOUN , Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Joël BAYLE, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON , Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH

-----  
Monsieur Jean-Philippe LE GAL a été nommé secrétaire de séance  
-----

**PETITE ENFANCE ET ENFANCE****CRÈCHE MULTI ACCUEIL D'ENTREPRISE "PETIT PAS" - CEVA : CONVENTION 2016-2020**

Sur proposition de Madame Isabelle Hardy, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

La société CEVA Santé Animale, sise à Libourne dans la zone d'activité de la Ballastière, a ouvert en 2006 une crèche d'entreprise multi accueil de 30 places. La Communauté d'Agglomération du Libournais est associée comme partenaire à hauteur de 30 % de l'effectif des enfants accueillis, soit 9 temps pleins.

Depuis cette convention initiale d'organisation et de financement entre l'entreprise CEVA, la Communauté d'Agglomération du Libournais et la Ronde Enfantine du Pavillon de la Mutualité, deux renouvellements de convention ont été actés.

Compte-tenu de la bonne gestion de ce multi accueil qui assure un complément d'offres de places collectives et des bonnes relations partenariales, il est proposé de renouveler cette convention pour une nouvelle période de 5 ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Vu l'avis de la Commission petite enfance, enfance du 24 novembre 2015,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 7 décembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention tripartite ou tout document y afférent.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 22/01/2016

Reçu en préfecture le 22/01/2016

ID : 033-200027068-20151217-2015\_12\_161-DE

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

15-12-161 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 10 décembre 2015**

L'an deux mille quinze le dix sept décembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle "Le Sully" à Coutras, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Bernard NADEAU , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Gérard MOULINIER , Chantal GANTCH

**Absents :**

Michèle LACOSTE, Hélène ESTRADÉ, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Denis SIRDEY, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Isabelle HARDY pouvoir à Laurence ROUEDE, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Jérôme COSNARD, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Isabelle FEYRY pouvoir à Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Val DUCLOS pouvoir à Sabine AGGOUN , Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Joël BAYLE, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON , Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH

-----  
Monsieur Jean-Philippe LE GAL a été nommé secrétaire de séance  
-----

**PETITE ENFANCE ET ENFANCE****ALSH DU SECTEUR DE GUITRES : RENOUELEMENT DE L'AFFILIATION DE LA CALI À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

Sur proposition de Madame Isabelle HARDY, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

Le 18 septembre 2012, les ALSH communautaires du secteur de Guîtres et les activités périscolaires de la commune de Saint Denis de Pile ont obtenu une labellisation nationale « CED » - Citoyenneté Environnement Développement Durable - pour une durée de trois ans.

Fort de cette première expérience, un nouveau dossier a été présenté le 9 octobre 2015 pour accéder au renouvellement de la labellisation.

Le jury a émis un avis favorable sur les axes de travail suivants :

**1. ALSH et APS Maternels :**

- Axe 1 : l'éducation à la citoyenneté, à la solidarité et au respect de la diversité,
- Axe 2 : vers une éducation à la biodiversité.

**2. ALSH et APS Élémentaires :**

- Axe 1 : conduire des projets-actions autour de la citoyenneté avec les différentes structures du territoire,
- Axe 2 : valorisation de la connaissance des milieux naturels dans l'environnement de l'enfant.

Les ALSH du secteur de Guîtres et les Accueils périscolaires, accompagnés par la Ligue de l'Enseignement, poursuivront la démarche pédagogique et l'ensemble des actions en lien avec ce label pour une durée de trois ans et demi de septembre 2015 à février 2019.

Vu l'avis de la Commission petite enfance et enfance du 24 novembre 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du 7 décembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à renouveler l'affiliation de La Cali à la Ligue de l'Enseignement en :

- versant la cotisation annuelle pendant la durée de la convention,
- signant la convention de partenariat.

Imputation budgétaire au budget principal :

- chapitre 011 - compte 6281 - service ALSM1 - fonction 421
- chapitre 011 - compte 6281 - service ALSP1 - fonction 421
- chapitre 011 - compte 6281 - service ALSP2 - fonction 421

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président  
Philippe BUSSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUSSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Libourne le 30/12/2015  
Mairie de Libourne le 30/12/2015  
Affaire n° :  
ID : 033-200027068-20151217-2015\_12\_162-DE

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

15-12-162 – 1/13

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 10 décembre 2015**

L'an deux mille quinze le dix sept décembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle "Le Sully" à Coutras, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Bernard NADEAU , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Loïc MAGNAN, Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Gérard MOULINIER , Chantal GANTCH

**Absents :**

Michèle LACOSTE, Hélène ESTRADE, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Denis SIRDEY, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Isabelle HARDY pouvoir à Laurence ROUEDE, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Jérôme COSNARD, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Isabelle FEYRY pouvoir à Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Val DUCLOS pouvoir à Sabine AGGOUN , Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Joël BAYLE, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON , Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH

-----  
Monsieur Jean-Philippe LE GAL a été nommé secrétaire de séance  
-----

**PETITE ENFANCE ET ENFANCE**  
**FIXATION DES TARIFS ALSH À COMPTER DU 1ER JANVIER 2016**

---

Envoyé en préfecture le 30/12/2015 à 15h21  
Reçu en préfecture le 30/12/2015  
Affiché le   
ID : 033-200027068-20151217-2015\_12\_162-DE

Sur proposition de Madame Isabelle Hardy, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

Vu l'avis de la commission petite enfance et enfance du 24 novembre 2015,  
Vu l'avis du Bureau communautaire du 7 décembre 2015,

Suite à l'avis de la commission Petite enfance, compte-tenu de la hausse des charges courantes nécessaires au fonctionnement des services ALSH du territoire (fluides, transports, etc...), La Cali propose de modifier les tarifs de ces structures en les réévaluant de 1,4 % .

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à réévaluer les tarifs de 1,4 % pour chaque ALSH à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, conformément aux grilles tarifaires ci-après :

**ALSH A SAINT SEURIN SUR L'ISLE**

**Tarifs à compter du 01/01/2016**

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 200 €	2.33 €	2.03 €	4.06 €	3.85 €
Entre 201 et 301 €	3.35 €	3.04 €	4.06 €	3.85 €
Entre 301 et 400 €	4.77 €	3.55 €	5.48 €	5.17 €
Entre 401 et 500 €	5.78 €	3.90 €	7.71 €	7.20 €
Entre 501 et 600 €	6.90 €	4.61 €	8.92 €	8.52 €
Entre 601 et 900 €	7.30 €	4.97 €	10.34 €	9.84 €
Entre 901 et 1 000 €	8.42 €	5.68 €	10.95 €	10.44 €
Entre 1 001 et 1 100 €	9.33 €	6.39 €	11.76 €	11.15 €
Plus de 1 101 €	9.84 €	6.74 €	12.37 €	11.76 €

**ALSH A SAINT MEDARD DE GUIZIERES**

**Tarifs à compter du 01/01/2016**

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 500 €	4,46 €	3,14 €	7,50 €	5,27 €
Entre 501 et 900 €	6,13 €	4,31 €	8,92 €	6,24 €
Plus de 901 €	7,81 €	5,48 €	10,65 €	7,45 €





Envoyé en préfecture le 30/12/2015  
 Reçu en préfecture le 30/12/2015  
 Affiché le   
 ID : 033 Délibération n° 15.12.162 162-DE

ALSH A SAINT DENIS DE PILE

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali		Tarifs pour 3 enfants Cali		Tarifs pour 3 enfants Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 305€	5.11 €	3.58 €	8.59 €	6.01 €	4.60 €	3.22 €	7.87 €	5.51 €
Entre 305 et 457€	6.58 €	4.60 €	10.06 €	7.04 €	5.93 €	4.15 €	9.04 €	6.33 €
Entre 458 et 686€	8.11 €	5.68 €	11.59 €	8.11 €	7.29 €	5.10 €	10.12 €	7.09 €
Entre 687 et 915€	9.58 €	6.70 €	13.05 €	9.13 €	8.62 €	6.03 €	11.73 €	8.21 €
Plus de 915€	11.04 €	7.73 €	14.53 €	10.17 €	9.96 €	6.97 €	13.06 €	9.15 €





### ALSH A POMEROL

#### Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali	Tarifs Hors Cali
	journée	journée
Inférieur à 500 €	5.07 €	7.10 €
Entre 501 et 750 €	7.10 €	9.13 €
Entre 751 et 1 000 €	8.11 €	10.14 €
Entre 1 001 et 1 200 €	9.13 €	11.15 €
Plus de 1 201 €	11.15 €	15.21 €



## ALSH A MOULON

Tarifs à compter du 01/01/2016

Nombre d'enfants à charge, fiscalement, par famille	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	petite journée
1 enfant	0,003042	0,0021294	0,004056	0,0028392
2 enfants	0,0027378	0,0019266	0,0036504	0,002535
3 enfants	0,0024336	0,0017238	0,0033462	0,0023322
4 enfants	0,0022308	0,001521	0,0029406	0,002028
5 enfants	0,0019266	0,0013182	0,0026364	0,0018252

revenu plancher : 608,88 €

revenu plafond : 4 722,11 €

ALSH A LIBOURNE

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali				Tarifs Hors Cali				Tarifs PAI Cali		Tarifs PAI hors Cali	
	Journée	Petite journée	Petite journée (sans repas)	Veillée / Mini camps	Journée	Petite journée	Petite journée (sans repas)	Veillée / Mini camps	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 457 €	3.35 €	2.33 €	1.93 €	6.59 €	23.93 €	16.73 €	12.98 €	28.29 €	3.04 €	2.13 €	18.76 €	15.01 €
Entre 457 et 609 €	4.36 €	3.04 €	2.23 €	7.20 €					3.55 €	2.54 €		
Entre 609 et 762 €	6.49 €	4.56 €	3.35 €	9.33 €					5.27 €	3.14 €		
Entre 762 et 914 €	7.91 €	5.58 €	4.06 €	11.46 €					6.39 €	4.66 €		
Entre 914 et 1 067 €	9.73 €	6.79 €	4.97 €	13.18 €					7.91 €	5.59 €		
Entre 1 067 et 1 219 €	11.26 €	7.91 €	5.68 €	14.50 €					9.13 €	6.49 €		
Entre 1 219 et 1 372 €	12.88 €	9.02 €	6.49 €	16.73 €					10.44 €	7.40 €		
Entre 1 372 et 1 524 €	14.80 €	10.34 €	7.61 €	18.35 €					11.97 €	8.62 €		
Entre 1 524 et 1 676 €	16.73 €	11.76 €	8.72 €	20.28 €					13.59 €	10.04 €		
Entre 1 676 et 1 829 €	19.27 €	13.49 €	10.24 €	23.32 €					15.82 €	11.76 €		
Entre 1 829 et 1 979 €	21.60 €	15.11 €	11.66 €	26.16 €					17.54 €	13.38 €		
Plus de 1 979 €	23.32 €	16.33 €	12.68 €	28.19 €					18.66 €	14.60 €		

**ALSH A LES BILLAUX**

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali		Tarifs forfait Cali		Tarifs forfait Hors Cali	
	sur site	hors site	sur site	hors site	5 jours	4 jours	5 jours	4 jours
Inférieur à 650 €	8.42 €	15.72 €	10.14 €	18.76 €	42.08 €	33.66 €	50.70 €	40.56 €
Entre 651 et 1 100 €	8.52 €	16.22 €			42.59 €	34.07 €		
Plus de 1 101 €	8.62 €	16.73 €			43.10 €	34.48 €		



Envoyé en préfecture le 30/12/2015  
 Reçu en préfecture le 30/12/2015  
 Affiché le   
 ID : 033-200027068-20151217-2015\_12\_162-DE

Délibération n° 15.12.162


**ALSH A GENISSAC**

**Tarifs à compter du 01/01/2016**

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 450 €	4.06 €	2.84 €	15.36 €	10.75 €
Entre 451 et 650 €	5.22 €	3.65 €		
Entre 651 et 850 €	6.64 €	4.66 €		
Entre 851 et 1.100 €	7.76 €	5.42 €		
Entre 1.101 et 1.250 €	9.13 €	6.39 €		
Entre 1.251 et 1.350 €	10.29 €	7.20 €		
Plus de 1.351 €	11.66 €	8.16 €		





Envoyé en préfecture le 30/12/2015  
 Reçu en préfecture le 30/12/2015  
 Affiché le   
 ID : 033-200027068-20151217-2015\_12\_162-DE

Délibération n° 15.12.162

ALSH A COUTRAS

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali			Tarifs Hors Cali			Tarifs Mini camp
	Journée	Petite journée	Veillée	Journée	Petite journée	Veillée	
Inférieur à 100 €	3.55 €	2.48 €	8.55 €	18.76 €	17.69 €	23.76 €	90.00 €
Entre 101 et 200 €	4.06 €	2.84 €	9.06 €	19.27 €	18.05 €	24.27 €	
Entre 201 et 400 €	4.56 €	3.19 €	9.56 €	19.77 €	18.40 €	24.77 €	
Entre 401 et 600 €	6.59 €	4.61 €	11.59 €	21.80 €	19.82 €	26.80 €	
Entre 601 et 800 €	7.61 €	5.32 €	12.61 €	22.82 €	20.53 €	27.82 €	
Entre 801 et 1 200 €	8.62 €	6.03 €	13.62 €	23.83 €	21.24 €	28.83 €	
Plus de 1 201 €	9.63 €	6.74 €	14.63 €	24.84 €	21.95 €	29.84 €	

L'essentiel  
et plus encore




**ALSH A ABZAC**

**Tarifs à compter du 01/01/2016**

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali	Tarifs Hors Cali
	Journée	Journée
Inférieur à 300 €	4.26 €	6.08 €
Entre 301 et 600 €	5.19 €	7.10 €
Entre 601 et 900 €	5.58 €	8.11 €
Plus de 901 €	5.95 €	9.13 €





**ACCUEIL JEUNES A SAINT SEURIN SUR L'ISLE**

**Tarifs à compter du 01/01/2016**

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali	Tarifs Hors Cali
	Journée	Journée
Inférieur à 200 €	3.85 €	4.56 €
Entre 201 et 301 €	3.95 €	4.77 €
Entre 301 et 400 €	4.16 €	5.07 €
Entre 401 et 500 €	4.26 €	5.17 €
Entre 501 et 600 €	4.46 €	5.27 €
Entre 601 et 900 €	4.66 €	5.37 €
Entre 901 et 1 000 €	4.87 €	5.88 €
Entre 1 001 et 1 100 €	4.97 €	5.98 €
Plus de 1 101 €	5.17 €	6.19 €



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
 Fait à Libourne

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 30/12/2015

Reçu en préfecture le 30/12/2015

Affiché le



ID : 033-200027068-20151217-2015\_12\_162-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 31/12/2015

Préfecture le 31/12/2015

ID : 033-200027068-20151217-2015\_12\_163-DE

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

15-12-163 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 10 décembre 2015**

L'an deux mille quinze le dix sept décembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle "Le Sully" à Coutras, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Bernard NADEAU , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Gérard MOULINIER , Chantal GANTCH

**Absents :**

Michèle LACOSTE, Hélène ESTRADE, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Denis SIRDEY, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Isabelle HARDY pouvoir à Laurence ROUEDE, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Jérôme COSNARD, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Isabelle FEYRY pouvoir à Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Val DUCLOS pouvoir à Sabine AGGOUN , Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Joël BAYLE, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON , Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH

-----  
Monsieur Jean-Philippe LE GAL a été nommé secrétaire de séance  
-----

**PETITE ENFANCE ET ENFANCE****FIXATION DES TARIFS DE LA LUDOTHÈQUE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2016**

Sur proposition de Madame Isabelle Hardy, Vice-présidente en charge de la Petite Enfance et de l'Enfance,

Dans le cadre de la compétence enfance, La Cali propose de fixer les tarifs de la ludothèque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Vu l'avis de la Commission enfance du 24 novembre 2015,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 7 décembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à fixer les tarifs de la Ludothèque pour les habitants de La Cali, conformément au tableau ci-dessous :

	Tarifs
Carte individuelle et carte assistante maternelle	23,00 €
Carte familiale	33,00 €
Carte collectivité	64,00 €
Amende par semaine de retard	2,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

